

08

Les sports de raquette

« Dans l'année, en club, je vais pratiquer le tennis [...] en compétition, avec du coup, un créneau d'entraînement dans la semaine, et [...] un championnat par équipe le week-end. [...] La course à pied [...] trois fois par mois, sur le temps du midi, [...] avec des amis, en loisir et [...] un objectif de faire une à deux courses dans l'année. [...] Le week-end, le padel et ça va être une fois tous les deux mois en ce moment [...]. Ça m'arrive d'aller faire un squash, et un petit peu de badminton. [...] Après, l'été, un peu de beach tennis sur la plage, et [...] une petite partie de ping-pong [...] en famille. »

(Homme, 33 ans, codirecteur d'une entreprise de moins de dix salariés ; propos recueillis par l'auteur du chapitre.)



Méthodologie

Les sports de raquette pris en compte dans l'enquête figurent dans le tableau ci-dessous. Seules les activités ayant un nombre conséquent de pratiquants ont été retenues dans ce chapitre.

Composition de la famille d'activités des sports de raquette

Sports de raquette

Tennis ; squash ; badminton ; tennis de table, ping-pong ; raquettes de plage ; padel (sport de raquettes) ; speedminton ; jeu de paume ; pelote basque ; pala ; autre jeu de raquettes.

* L'ensemble des tableaux détaillés de l'enquête ENPPS par univers ainsi que d'autres résultats complémentaires sont disponibles sur le site de l'INJEP (www.injep.fr).

Les sports de raquette, et notamment les trois plus populaires (tennis de table, badminton et tennis) sont associés à une forte sociabilité, qu'elle soit familiale, ou entre collègues et amis. Souvent considérés comme des passe-temps (hormis le tennis), ils constituent des activités de choix pour se divertir pendant les périodes de vacances. Ils sont cependant pratiqués par des sportifs s'adonnant par ailleurs à de nombreuses activités physiques et sportives (APS¹) et dont le volume de pratique est généralement important. Enfin, les pratiquants de ces activités, et en premier lieu du tennis, ont une origine sociale assez favorisée.

Les activités de raquette apparaissent en bonne position parmi les pratiques physiques et sportives les plus citées chez les personnes de 15 ans et plus qui résident en France. Un peu plus d'une personne sur cinq (soit 11,4 millions) a pratiqué au moins une de ces activités au cours des douze mois précédant l'enquête (*tableau 1*).

Les pongistes (joueurs de ping-pong) sont les plus nombreux (5,6 millions, dont 0,9 million de pratiquants réguliers), suivis par les badistes (joueurs de badminton, 4,1 millions, dont 0,9 million de pratiquants réguliers), puis par les adeptes du tennis (2,7 millions, dont 0,9 million de pratiquants réguliers). Ces taux de pratique confirment la massification de ces trois activités. Cependant, la pratique du tennis tend à être moins déclarée, ou du moins à stagner ces vingt dernières années, alors que sa fédération sportive est la deuxième sur le plan des effectifs avec un million de licenciés (enfants et adultes)². Très dépendante des équipements, la pratique du tennis connaît ainsi un essoufflement. Les terrains laissés parfois à l'abandon par les propriétaires privés ou les municipalités, ainsi que leur requalification urbaine constituent sans doute une des traces de cette baisse d'engouement³.

1 Un glossaire est à la disposition du lecteur en p. 213. Il définit les termes propres à la description des pratiques sportives (institutionnalisation, sportivisation, etc.) et ceux plus spécifiques à l'enquête et à sa passation (déclaration spontanée, pratique utilitaire, etc.).

2 INJEP/Ministère des sports, 2019, *Atlas national des fédérations sportives*, Paris, INJEP [en ligne].

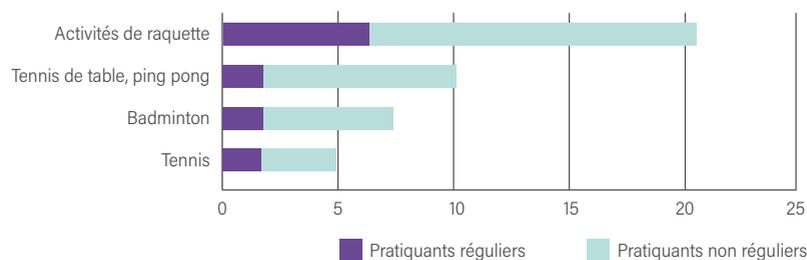
3 Rieffel J., 2022, « La nouvelle vie des courts abandonnés : *enlarge your tennis* », *Libération*, 23 août 2022.

Tableau 1. Démographie des activités de raquette les plus représentées dans la population en 2020

	Pratiquants au moins une fois dans l'année		Pratiquants réguliers	
	En %	Effectif (en millions)	En %	Effectif (en millions)
Activités de raquette	20,7	11,4	6,3	3,5
Dont tennis de table, ping-pong	10,1	5,6	1,7	0,9
Dont badminton	7,4	4,1	1,7	0,9
Dont tennis	4,9	2,7	1,6	0,9

Source : ENPPS 2020, INJEP/MEDES, Direction des sports. Champ : personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France. Lecture : en 2020, 10,1 % des personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France déclarent avoir pratiqué le tennis de table au moins une fois au cours des douze derniers mois, ce qui représente 5,6 millions de personnes, et 1,7 % déclarent l'avoir pratiqué au moins une fois par semaine, soit 0,9 million de personnes.

Graphique 1. Taux de pratique des activités de raquette (en %) en 2020



Source : ENPPS 2020, INJEP/MEDES, Direction des sports. Champ : personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France. Lecture : en 2020, 10,1 % des personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France déclarent avoir fait du tennis de table, ping-pong au moins une fois au cours des douze derniers mois ; 1,7 % déclarent pratiquer au moins une fois par semaine tandis que 8,4 % pratiquent de manière occasionnelle.

Profil général des activités et pratiquants

Des activités souvent identifiées à des loisirs occasionnels, et pratiquées plus fréquemment avec des amis, des collègues ou des membres de la famille

Les sports de raquette constituent souvent des activités de vacances, avec un volume annuel de pratique faible – de manière légèrement moins marquée pour le tennis – (*tableau 2*). En conséquence, peu de répondants citent spontanément le badminton (taux de déclaration spontanée de 29 %) et le tennis de table (16 %) parmi les activités physiques et sportives qu'ils ont pratiquées durant l'année, ces activités étant le plus souvent identifiées davantage comme des loisirs occasionnels que comme du sport.

Les sports de raquette, nécessitant au moins un partenaire, sont fort logiquement associés à une sociabilité importante. Les trois sports de raquette considérés ici se pratiquent le plus souvent entre amis comparés aux autres sports (+ 8 points par rapport à la moyenne) ; de même, on s'adonne le plus souvent à ces sports, hors tennis, dans le cadre familial ou en couple (+ 16 pt pour le ping-pong et + 8 pt pour le badminton) ; enfin, les pratiquants de badminton (+ 8 pt) ainsi que ceux de tennis de table (+ 3 pt) s'adonnent plus significativement à leur activité entre collègues de travail ou d'études.

Le niveau d'institutionnalisation des trois sports de raquette considérés ici est très hétérogène. Le tennis se caractérise par un fort taux d'adhésion à des clubs ou à des associations, par un nombre de licences sportives élevé et, logiquement, par une participation fréquente à des compétitions et rassemblements. À l'inverse, le tennis de table est très peu institutionnalisé, la pratique étant le plus souvent libre et non encadrée. Le badminton se trouve dans une situation intermédiaire.

Des multipratiquants en club ou en association pour la plupart

Les pratiquants de sports de raquette, même parmi ceux qui ne pratiquent qu'en vacances, ne sauraient être réduits à des dilettantes, peu actifs sportivement. En effet, ils pratiquent fréquemment de multiples APS (*tableau 3*). Leur panel de pratiques est important (surreprésentation des sportifs pratiquant sept à douze APS et plus), leur volume global de pratique d'APS est élevé (surreprésentation de ceux pratiquant une APS plus de deux fois par semaine), et ce, tout au long de l'année. Cette population perçoit sa santé comme majoritairement bonne ou très bonne. Le sport fait également plus fréquemment partie de la culture familiale : les pratiquants ont souvent les deux parents considérés comme des sportifs.

Tableau 2. Modalités de pratique des activités de raquette (en %) en 2020

	Tennis de table, ping-pong	Badminton	Tennis	Univers des sports de raquettes	Ensemble des pratiques
Période					
Tout au long de l'année	39	35	48	41	55
Hors vacances exclusivement	9	18	8	12	10
En vacances exclusivement	52	47	44	47	35
Institutionnalisation					
Compétition	3	4	14	5	3
Possède une licence	5	8	25	9	5
Pratique encadrée	6	16	23	11	13
Pratique en association	6	17	31	13	9
Sociabilité					
Pratique avec des amis	58	44	53	50	42
Pratique en famille ou en couple	66	58	48	57	50
Pratique avec des relations de travail ou d'études	8	13	4	8	5
Pratique avec d'autres sportifs de la même activité	6	13	21	11	11
Lieu					
Dans une installation sportive : stade, gymnase, piscine, salle de fitness, etc.	24	49	85	43	28
Au domicile personnel ou au domicile d'une personne de sa connaissance	63	34	7	37	21

Source : ENPPS 2020, INJEP/MEDES, Direction des sports. Champ : personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France.
Lecture : 52 % de la pratique de tennis de table, ping-pong a lieu en vacances exclusivement tandis que pour l'ensemble des pratiques, ce taux ne s'élève qu'à 35 %.

Des sportifs jeunes et sans problème financier

Au niveau sociodémographique (*tableau 4*), les sports de raquette sont davantage pratiqués par une population jeune, avec une surreprésentation des moins de 30 ans. Cela conduit à une surreprésentation d'élèves ou d'étudiants (21 % pour les sports de raquette contre 11 % en moyenne dans la population). De plus, ces sports sont significativement moins pratiqués par les plus de 50 ans que la moyenne des autres familles d'activités.

Les pratiquants des sports de raquette sont plus souvent issus des catégories favorisées, comparativement à la moyenne de l'ensemble des enquêtés. On relève ainsi une sous-représentation des ouvriers (11 % pour les sports de raquette contre 15 % en moyenne dans la population) et des employés (14 % contre 21 %). De même, les pratiquants non diplômés du baccalauréat ont tendance à être moins présents, alors que ceux diplômés de l'enseignement supérieur sont surreprésentés.

Tableau 3. Profil sportif des pratiquants des activités de raquette (en %) en 2020

	Tennis de table, ping-pong	Badminton	Tennis	Univers des sports de raquettes	Ensemble des pratiquants
Portefeuille des pratiques					
7 à 12 APS pratiquées dans l'année	43	40	41	42	24
Plus de 12 APS pratiquées dans l'année	31	32	34	24	8
État de santé perçu					
Mauvais ou très mauvais	4	3	4	4	6
Bon ou très bon	80	81	80	78	69
Institutionnalisation (toutes APS pratiquées confondues)					
Compétition/Rassemblement	34	32	40	29	18
Possède une licence	32	35	46	31	20
Sportivité des parents					
Mère sportive	33	37	34	30	23
Père sportif	52	50	58	49	41

Source : ENPPS 2020, INJEP/MEDES, Direction des sports. Champ : personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France.

Note : le portefeuille des pratiques ne comprend pas les APS exclusivement utilitaires.

Lecture : les pratiquants de tennis de table, ping-pong sont 31 % à pratiquer plus de douze APS au total dans l'année. Ce taux est largement supérieur aux 8 % de l'ensemble des pratiquants qui déclarent plus de douze APS au total dans l'année.

Tableau 4. Sociodémographie des pratiquants des activités de raquette (en %) en 2020

	Tennis de table, ping-pong	Badminton	Tennis	Univers des sports de raquettes	Ensemble de la population
Sexe					
Femme	39	51	33	44	52
Homme	61	49	67	56	48
Âge					
15 à 29 ans	38	45	42	34	21
30 à 49 ans	38	39	35	38	31
50 ans et plus	24	17	24	28	48
Diplôme					
Inférieur au bac	41	44	36	41	53
Supérieur au bac	39	37	46	39	29
Catégorie socioprofessionnelle					
Cadres et professions intellectuelles supérieures	16	13	21	17	14
Employés	13	15	9	14	21
Ouvriers	12	8	7	11	15
Élèves, étudiants	25	28	26	21	11

Source : ENPPS 2020, INJEP/MEDES, Direction des sports. Champ : personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France.
 Note : les retraités ont été reclassés en fonction de la dernière profession connue. Les étudiants sont distingués des autres personnes sans activité professionnelle, car leur comportement en termes de pratiques sportives est plus spécifique.
 Lecture : 38 % des joueurs de tennis de table/ping-pong sont âgés de 15 à 29 ans, ce qui est supérieur à la part de cette classe d'âge (21 %) dans l'ensemble de la population de référence.

La prégnance du filtre économique et de l'aspect compétitif pour les pratiquants de tennis

Les pratiquants de tennis avancent de manière significativement plus importante que les autres sportifs la compétition et la performance personnelle comme raisons de leur pratique physique et sportive. Ils possèdent un niveau d'institutionnalisation plus élevé, avec plus d'affiliations à des associations, plus de licences sportives et, logiquement, plus de compétitions et de rassemblements. Encadrée, la pratique du tennis reste fortement influencée par les compétitions, les rassemblements caractéristiques de l'activité des clubs. Les pratiquants jouent particulièrement entre amis.

Contrairement à l'équilibre des sexes observé en badminton, il existe une forte différenciation sexuée à la pratique du tennis. « Citadelle masculine⁴ », ce sport recrute donc principalement des hommes (67 %). Activité prisée des jeunes cadres, des professions intellectuelles supérieures (21 % contre 14 % en moyenne) et des étudiants, elle est caractérisée par une forte représentation des catégories favorisées comparativement à l'ensemble de la population ne déclarant pas l'activité (33 % contre 17 %). Les pratiquants sont logiquement aussi en forte proportion des diplômés de l'enseignement supérieur (46 % contre 29 % en moyenne).

Les pratiquants de tennis sont donc principalement issus d'une population de jeunes hommes. Les catégories favorisées y sont surreprésentées comparativement à l'ensemble de la population enquêtée ne déclarant pas l'APS, trait historiquement permanent⁵.

Des passe-temps occasionnels de proximité : l'exemple du ping-pong et du badminton

En tant que loisirs occasionnels, ces deux activités sont marquées par leur pratique au domicile. En effet, le ping-pong, à l'image du badminton, se pratique chez soi ou au domicile d'une personne de son entourage (63 % pour le ping-pong et 34 % pour le badminton, contre 21 % pour l'ensemble des APS). De par son installation facile à domicile, dans les entreprises ou dans tout espace laissé libre,

4 Terret T. (dir.), 2006, *Sport et genre. Tome 1. La conquête d'une citadelle masculine*, Paris, L'Harmattan.

5 Peter J., Tétart P., 2003, « L'influence du tourisme balnéaire dans la diffusion du tennis. Le cas de la France de 1875 à 1914 », *STAPS*, n° 61, p. 73-91.

le ping-pong est le loisir « de proximité » par excellence. Entre amis, en famille ou en couple, entre collègues ou au sein de sa communauté estudiantine, il constitue un passe-temps occasionnel propice à la sociabilité. Les pratiquants de tennis de table se manifestent aussi très clairement par une pratique autonome, informelle, peu encadrée, en dehors de toute institution ou association. Activité de loisir, 52 % de la pratique du tennis de table se déroule pendant les vacances exclusivement (contre 35 % en moyenne).

De la même manière, le badminton constitue une activité de choix pendant les vacances puisque 47 % des pratiquants déclarent y jouer exclusivement dans ces moments-là. Si les badistes pratiquent moins souvent l'activité tout au long de l'année comparativement à l'ensemble des pratiquants (35 % contre 55 %), ils s'y adonnent occasionnellement davantage en dehors des périodes de vacances (18 % contre 10 %). La pratique en famille ou en couple est légèrement plus importante (58 % contre 50 %).

Contrairement aux autres sports de raquette, le badminton atteint la mixité (autant de femmes que d'hommes). Il est manifeste que cette activité, se pratiquant à domicile ou dans un cadre associatif le plus souvent non compétitif, est plus propice à la pratique des deux sexes. À la différence du tennis de table, le badminton est plus fréquemment pratiqué dans une association, souvent *via* l'obtention d'une licence, sans prendre part nécessairement à des compétitions ou à un rassemblement sportif. Ce cadre de pratique, moins orienté vers la compétition, constitue aussi une occasion de se rencontrer en dehors du travail, avec des collègues ou dans le cadre de relations estudiantines (13 % contre 5 % en moyenne). Plus souvent dilettantes, les badistes déclarent un niveau perçu bas, débutant ou débrouillé (environ 55 % contre 40 % en moyenne pour l'ensemble des sportifs).

À l'inverse, le ping-pong est marqué par une surreprésentation des hommes (61 %), à mettre en lien avec les motivations à la pratique déclarées par les répondants, où la performance personnelle occupe une place importante (note de 3/5, contre 2,4/5 pour l'ensemble des APS). C'est d'ailleurs un dénominateur commun avec le tennis. Comme le rappellent Olivier Aubel et Gary Tribou⁶, « l'entre-soi compétitif » même amical, se conjuguant aux difficultés d'apprentissage technique de l'activité que rencontrent tous les pratiquants et pratiquantes, freine toujours l'engagement des femmes en tennis de table. Cette situation est d'autant plus accentuée que la répartition encore genrée des tâches ménagères dans la sphère domestique conduit de fait à une indisponibilité plus grande à la pratique.

6 Aubel O., Tribou G., 2014, « L'analyse des besoins des licenciés : facteur de développement de la Fédération française de tennis de table », in Hautois C. (dir.), *Le marketing des fédérations sportives*, Paris, Economica, p. 207-220.

Conclusion

Les sports de raquette figurent parmi les activités physiques et sportives les plus pratiquées, malgré un marquage social qui reste fort, que reflète notamment la surreprésentation de diplômés de l'enseignement supérieur. Pratiquées principalement pendant les vacances (hormis le tennis), ces activités attirent aussi principalement des jeunes. Les hommes sont surreprésentés parmi les adeptes du tennis de table et du tennis, alors que le badminton attire autant de pratiquantes que de pratiquants. *In fine*, cette enquête nationale révèle que les sports de raquette font partie des activités bien souvent prétextes à la sociabilité de jeunes sportifs multipratiquants. Cependant, chaque sport a bien entendu des caractéristiques qui lui sont propres.

Le tennis de table est ainsi avant tout un loisir très occasionnel, prétexte à la sociabilité et se jouant le plus souvent à domicile ou sur le lieu de travail ou d'études. Le badminton se pratique souvent à domicile, mais également au sein de clubs ou d'associations. Le cadre associatif et la possession d'une licence restent fréquents, mais en étant peu associés à une participation à des compétitions. Enfin, les joueurs de tennis ont une pratique plus fréquemment encadrée et tournée vers la compétition.

Auteur

Kilian Mousset, maître de conférences en STAPS, Laboratoire sur les vulnérabilités et l'innovation dans le sport (L-VIS), université Lyon 1.